

# ORGANISME DE



**Sécurité,  
Santé et  
Qualité de  
vie au  
Travail**

**Formations**





## Introduction

Au sein de Core-Prév, nous avons développé une offre de plusieurs formations en intra-entreprise et inter-entreprise qui s'articule autour de différentes thématiques :

# LA SANTÉ, SECURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.

Au delà de la certification DATADOCK, Core-Prev est certifié par ICPF & PSI qui est le seul organisme de certification de professionnels de la formation et de la prestation de service intellectuel, qui repose sur des normes ISO et AFNOR, en France.

A la suite d'un audit et après validation de la conformité du dossier, il nous a été délivré un certificat, preuve de notre réussite.





## **Présentation**

Formateur de formateurs depuis 26 ans, j'ai mis à profit avec succès mes compétences au sein d'une grande administration, parallèlement à un public privé et associatif.

Grâce à cette riche et importante période d'activité, j'ai su mettre en pratique les divers segments d'un parcours professionnel éclectique.

J'ai assuré, pendant ces années, l'intégralité de mon temps de travail à dispenser des formations dans les domaines suivants :

- la formation et l'animation des activités sportives,
- la sécurité et le secourisme au travail ;
- la prévention des risques liés à l'activité physique.

Mon public était non seulement composé de fonctionnaires mais aussi d'agents techniques et administratifs disposant de plusieurs spécialités professionnelles telles que : accueil, administratif, mécanique automobile, équipements bureautiques et audiovisuels, et les espaces verts.

Membre d'une équipe pédagogique nationale de secourisme, j'ai participé à la conception de nombreuses actions de formation.

Formateur dans les métiers du sport, j'ai participé à la formation de stagiaires au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et de sports (BPJEPS) option musculation et fitness.

Depuis 4 ans, Core-Prev se développe grâce à la qualité des prestations et l'adaptabilité liées à notre importante expérience de formateurs. De grands groupes de l'industrie et du commerce nous accordent leur confiance ainsi que des organismes de formations nationaux dans tous les secteurs professionnels.

# L'équipe Core-Prev

Notre métier, "LA FORMATION"; C'est pour cela que nous concentrons la majorité de notre temps en face à face pédagogique.

## Loïc - Président SAS Core-Prev - Formateur de Formateur

- Moniteur-chef d'entraînement physique, militaire et sportif (Diplôme homologué Niveau III)
- Formateur de formateurs en Secourisme
- Formateur « Sauveteur Secouriste du Travail »
- Formateur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique-IBC »
- Formateur / Consultant en prévention des risques psychosociaux
- Formateur international de secourisme
- Auditeur / Rédacteur de Document Unique d'Evaluation des Risques
- Formateur « Acteur Prévention Sécurité-Aide et Soins à Domicile »
- Formateur risques incendie



## Anne-Marie - Responsable administrative - Coach sportif

- BTS Management des unités commerciales
- BPJEPS Fitness et Musculation
- Activités Physiques Préventives et Thérapeutiques



## Nicolas - Formateur

- Formateur « Sauveteur Secouriste du Travail »
- Formateur Gestes et Postures
- Formateur Risques Incendie
- Formateur Risques Chimique



## Intervenants extérieurs

Lorsque nous sommes indisponibles, nous nous appuyons pour réaliser nos prestations sur une équipe de formateurs expérimentés, disposant de compétences variées afin de vous assurer un service irréprochable.

# catalogue

## DEFIBRILLATEURS ET FORMATION

---

Core-Prev, fournisseur indépendant spécialisé et doté d'une longue expérience dans le secourisme, vous propose les produits les plus performants du marché.

### Nos points forts?



1. Les prix les plus intéressants du marché! Et si vous trouvez un défibrillateur moins cher ailleurs nous vous le faisons au même prix!
2. Des produits de qualité supérieure irréprochable,
3. Un équipement complet pour votre défibrillateur, et de nombreux articles de formation et de secourisme,
4. Des conseils professionnels et personnalisés, donnés par un personnel qualifié,
5. Une formation à l'initiation à la défibrillation GRATUITE pour tout achat d'un de nos défibrillateurs,
6. Une livraison GRATUITE et rapide



# ENTRETIEN DE VOTRE DÉFIBRILLATEUR

## Contrat de Maintenance



### Contrat de maintenance Service Standard

**Le contrat de service Standard vous garantit d'avoir un DAE toujours fonctionnel.**



**89 €**

- Grâce à un registre nous savons quand les électrodes et/ou la batterie de votre DAE sont périmées. Nous vous en informons et vous expédions une facture pro-forma (Vous bénéficiez d'une réduction de 10%.) Après réception de votre accord nous vous expédions de nouveaux consommables.
- Vous pouvez nous contacter, 24h/24 et 7j/7, pour toute assistance et support technique.
- Nous vous tenons informés si une nouvelle mise à jour de votre DAE est nécessaire.
- Nous nous engageons, en cas d'utilisation de votre DAE, à vous fournir gratuitement une nouvelle paire d'électrodes, un nouveau kit de 1er secours, et éventuellement aussi une nouvelle batterie (si cela s'avère nécessaire).
- Exploitation et extraction des données du défibrillateur sur demande.
- Nous vous expédions un DAE de prêt en cas de panne ou de vol de votre DAE.
- Le contrat est valable pendant un an.

### Contrat de maintenance Service Extra



**139 €**

- Le contrat de service Extra, qui prévoit le contrôle sur place de votre DAE une fois par an par un technicien agréé, comprend les prestations du service Standard ainsi que les prestations suivantes :
- Test de sécurité (effectué par un dispositif externe) pour vérifier le bon fonctionnement du DAE.
- Contrôle de la date de péremption des électrodes et calcul de l'autonomie de la batterie.
- Installation de nouvelles mises à jour logicielles (si cela est nécessaire).
- Contrôle du support mural ou du boîtier mural de votre DAE (si vous en avez un).
- Après l'inspection, votre appareil sera pourvu d'un autocollant attestant de son bon fonctionnement. Le compte rendu technique sera noté dans un rapport de maintenance. Ce rapport sera archivé pendant une durée minimum de 5 ans et sera consultable à tout moment.
- Le contrat est valable pendant un an.

# Que dit la loi concernant les défibrillateurs ?

## Législation et nouvelle loi

Décret du 19 décembre 2018

Le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes fixe les modalités d'équipement pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) en fonction de leurs catégories, telles que mentionnées dans l'article R. 123-19 du code de la construction et de l'habitation. Le DAE est un appareil coûteux, c'est pourquoi des subventions sont disponibles pour financer tout ou une partie de l'appareil.

### OBLIGATION pour les ERP de s'équiper d'un DAE

« Art. R. 123-57. – Sont soumis à l'obligation de détenir un défibrillateur automatisé externe, les établissements recevant du public qui relèvent :

- « 1. Des catégories 1 à 4 mentionnées à l'article R.\* 123-19 du code de la construction et de l'habitation ;
- « 2. Et parmi ceux relevant de la catégorie 5 :
  - « a) Les structures d'accueil pour personnes âgées ;
  - « b) Les structures d'accueil pour personnes handicapées ;
  - « c) Les établissements de soins ;
  - « d) Les gares ;
  - « e) Les hôtels-restaurants d'altitude ;
  - « f) Les refuges de montagne ;
  - « g) Les établissements sportifs clos et couverts ainsi que les salles polyvalentes sportives.

Les ERP sont tenus de s'équiper d'un défibrillateur au plus tard :

- le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3 (recevant plus de 300 personnes)
- le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 (recevant moins de 300 personnes)
- le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5

OBLIGATION pour les ERP d'assurer la maintenance de leur DAE

« Art. R. 123-60. – Le propriétaire du défibrillateur veille à la mise en œuvre de la maintenance du défibrillateur et de ses accessoires et des contrôles de qualité prévus pour les dispositifs médicaux qu'il exploite. La maintenance est réalisée soit par le fabricant ou sous sa responsabilité, soit par un fournisseur de tierce maintenance, soit, si le propriétaire n'est pas l'exploitant, par l'exploitant lui-même. »

Les articles suivants complètent ce décret :

« Art. R. 123-58. – Le défibrillateur automatisé externe est installé dans un emplacement visible du public et en permanence facile d'accès. Un arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des collectivités territoriales en prévoit la signalétique, notamment les dispositions graphiques d'information et de localisation, les conditions d'accès permanent et les modalités d'installation de nature à en assurer la protection. »

« Art. R. 123-59. – Lorsque plusieurs établissements recevant du public sont situés soit sur un même site géographique soit sont placés sous une direction commune, le défibrillateur automatisé externe peut être mis en commun. »



**BOUYGUES  
CONSTRUCTION**



**SOLVAY**

asking more from chemistry®



**Nexans**



**vimmcd**  
mutuelle

**ENDETEC**

Homerider Systems



Direction  
départementale  
de la protection  
des populations



**etchart**  
construction



Pouvoir tout faire moins cher





---

SAS Core-Prev  
41 avenue Charles de Gaulle  
17620 Saint-Agnant

Téléphone : 09.86.87.82.00  
Mail : [contact@core-prev.com](mailto:contact@core-prev.com)  
Internet : [www.core-prev.com](http://www.core-prev.com)

---



ICPF & PSI

Certification  
CONFIRME  
CNEFOP  
FORMATEUR

